

Le tracé de la future A 154 a été définitivement fixé. Christophe Chassande, directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire, a présenté, mercredi 21 février, au comité de suivi de l'aménagement des RN 12 et RN 154, réuni à la préfecture de [CHARTRES](#) / **T** : 02.37.23.40.00, les résultats des études complémentaires réalisées sur les deux réserves émises par la commission d'enquête, en mars 2017. Le futur tracé passera notamment à l'Est de Chartres, et non à l'Ouest.